



SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES

**BERLIN : CONFERENCE SUR L'ANTISEMITISME OSCE**

(mercredi 28 avril 2004)

**Discours de M. Renaud MUSELIER,  
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères**

**THE SESSION : MECHANISMS LEGISLATIVE AND INSTITUTIONAL**

Mesdames , Messieurs,

„Mal nommer les choses, écrivait Albert Camus, c'est ajouter au malheur du monde“. L'antisémitisme, tant en France que dans le reste de l'Europe et du Monde, doit être nommé et désigné pour ce qu'il est : une injure à l'humanité tout entière.

La France, comme d'autres pays, s'est trouvée, ces dernières années, confrontée à l'émergence d'un nouvel antisémitisme bien différent de celui du passé.

Nous avons assisté à des brimades, des violences, des agressions, parfois violentes et toujours traumatisantes, à l'encontre des institutions et des personnes juives. Leurs auteurs ont souvent tenté de justifier leurs actes en faisant allusion aux conflits qui sévissent au Proche et Moyen- Orient.

Ces agressions ont provoqué l'émotion et la colère dans notre pays qui n'a rien oublié des leçons de l'Histoire.

Face à l'inquiétude suscitée par ces violences, la réaction des autorités françaises a été énergique et déterminée. Comme l'a dit le Premier ministre, Jean- Pierre Raffarin, « il est intolérable qu'en France un citoyen puisse être agressé parce qu'il est juif ». La société doit garantir aux institutions et aux personnes juives la sécurité à laquelle a droit tout citoyen. Des instructions fermes ont été données aux forces de police et aux institutions judiciaires. Elles ont inquiété, poursuivi et réprimé ces actes. Leurs auteurs ont été sanctionnés. Et ils continueront de l'être, de manière juste, impartiale et déterminée.

Mais nous ne pouvions en rester là. Au plus haut niveau de l'Etat français, la décision a été prise de se donner un instrument d'action spécifique. C'est pourquoi le Président de la République a décidé de créer un Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui se réunit tous les mois au plus haut niveau politique et décisionnel, c'est-à-dire au niveau des Ministres. Il doit coordonner et renforcer les moyens de lutte existants. La création de ce Comité traduit la volonté politique et la détermination de la France de traiter ce problème au plus haut niveau de l'Etat.

Nous sommes pragmatiques et efficaces. 15 millions d'euros sont consacrées à la sécurité des installations et bâtiments susceptibles d'être la cible de violence, qu'il s'agisse de synagogues, d'écoles juives, d'associations juives. Des procureurs spécialement chargés de traiter les affaires racistes et antisémites ont été désignés. Notre ministre de la Justice a veillé à ce que les prisons ne se transforment pas en base arrière du prosélytisme religieux. D'autres initiatives ont également été prises, chacune dans des secteurs distincts afin qu'aucun acte répréhensible ne puisse bénéficier d'une quelconque impunité, notamment par une loi votée au Parlement. Au total, ce qui est visé c'est la sanction maximale et la tolérance zéro pour tout acte raciste ou antisémite.

Je vous rappelle la détermination du gouvernement français à lutter contre l'antisémitisme et la nécessité d'une réponse coordonnée de l'ensemble des acteurs politiques, sociaux et religieux pour y faire face.

Je suis convaincu de la nécessité d'une action concertée des Etats pour combattre ce mal et éviter sa propagation.

Le racisme et l'antisémitisme ne connaissent pas les frontières.

Face à l'internationale du racisme et de la xénophobie, seule une réponse forte et commune est de mise.

En Europe évidemment, mais aussi au-delà.

Ouvrons sans attendre dans les structures qui existent déjà. Je pense notamment à l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, situé à Vienne, et qui a déjà fait un travail utile.

L'Europe a là, en quelque sorte, son « agence des droits de l'homme ». Donnons-lui les moyens et l'impulsion nécessaire pour remplir cette mission.

Il faut plus que jamais nous mobiliser, échanger nos expériences, coordonner nos actions. C'est pourquoi la France a résolument soutenu dès le début la proposition d'organiser cette conférence de Berlin sur l'antisémitisme.

L'OSCE, qui s'étend de l'Europe à l'Asie tout en y associant des pays partenaires, a un rôle majeur à jouer. L'OSCE n'est pas novice dans ce domaine des droits de l'homme. Elle s'est résolument engagée dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, pour l'égalité des droits. Cette nouvelle étape, marquée par la conférence qui nous réunit aujourd'hui, est aussi un défi.

Familière des terrains difficiles, l'OSCE va devoir œuvrer ici dans l'urgence.

Ce sont les fondements même de la démocratie et des valeurs qui nous sont communes qui sont menacées. C'est pourquoi cette Conférence ne devra pas rester sans suites – il doit y avoir un avant et un après – et c'est pourquoi la France soutient l'instauration d'une veille des actes et comportements antisémites au sein des Etats membres de l'OSCE.

C'est aussi pourquoi la France a pris l'initiative d'organiser les 16 et 17 juin une Conférence de l'OSCE à Paris, relative aux manifestations de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie sur Internet.

Le mal évolue et renaît sans cesse. A nous de nous y adapter, d'unir nos compétences et de faire évoluer nos moyens d'actions afin de contrer les formes les plus novatrices et insidieuses de l'antisémitisme. C'est le sens de l'engagement de la France en matière de lutte contre la propagation des idées racistes, xénophobes et antisémites via Internet ou le satellite. Loin de vouloir brider ou limiter les libertés individuelles du citoyen, nos efforts tendent à garantir le respect des droits de l'homme et l'harmonie de la vie en commun. Du discours de haine diffusé par

Internet à l'agression, il n'y a qu'un pas. Celui qui propage un discours haineux ou antisémite agresse délibérément son prochain. Unissons nos forces et notre détermination au sein de l'OSCE pour combattre ce fléau et garantir à nos concitoyens la sécurité et le respect.

C'est précisément en raison de la dimension internationale de l'OSCE qu'il peut être traité avec efficacité.

L'Europe s'agrandit, c'est l'occasion ou jamais de réduire les populismes et leurs discours suintant la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Aujourd'hui, parce que nous savons, une volonté de fer doit guider notre action./.